

Industrie touristique / COVID 19

Siandou Fofana et les acteurs partagent les recettes de la relance post-Covid-19



Le Ministre du Tourisme et des Loisirs a échangé avec l'écosystème de l'hôtellerie, de la restauration, du voyage et du divertissement, le lundi 18 mai, à l'effet de définir les clés d'une reprise efficace post-COVID-19.

Le Ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a rencontré, le lundi 18 mai, à Heden Golf Hôtel d'Abidjan, les responsables des différentes filières de l'industrie touristique. L'incidence recherchée de ce « dialogue direct » entre la tutelle et les opérateurs qui était de faire un bilan d'étape de la stratégie de riposte au profit de l'industrie touristique qui subit de plein-fouet les conséquences de la pandémie mondiale de la maladie à Coronavirus/Covid-19, s'est soldée par un chapelet de bonnes propositions. Traduisant, par la même occasion, l'accord parfait entre Siandou Fofana et les opérateurs dans la capacité de résilience du tourisme ivoirien. La rencontre avec les acteurs du secteur du tourisme et des loisirs a permis d'assurer ceux-ci de l'entière détermination de ce département ministériel, à les accompagner dans les procédures en vue leur permettre de bénéficier des mesures offertes par le Gouvernement.

Ces mesures d'appui et d'accompagnement prises par le gouvernement, se déclinent notamment à travers les différents fonds mis en place au profit des grandes entreprises, les PME/PMI, ainsi que les mesures sociales dont bénéficient les acteurs touristiques. Étant entendu, à l'en croire, que le tourisme, secteur le plus touché par la crise pandémique, avec des pertes avoisinant les 400 milliards de FCFA, en moins d'un trimestre, ne saurait compenser son manque à gagner dans l'assiette des fonds

susmentionnés. D'autant plus que conformément aux résolutions du 1er Forum mondial de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), tenu Abidjan, en février dernier, le projet d'un Fonds africain a été mis en chantier. Et le Ministre Siandou Fofana coopté comme l'un des « champions » pour booster l'aggiornamento du tourisme continental post-Covid.

Bien plus, le Ministre s'engageant à opérer le suivi de la mise à disposition des autres fonds aux acteurs bénéficiaires, invite les patrons des entreprises de l'écosystème touristique à préserver les emplois de leurs collaborateurs aux fins d'y être éligibles. Conformément aux instructions du Président de la République, SEM Alassane Ouattara et du Gouvernement sous la férule du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, qui attachent du prix à la préservation de la dignité des Ivoiriens dans la gestion de cette crise sanitaire. Aussi, Siandou Fofana, invite-t-il les acteurs du secteur de la restauration et de l'hôtellerie qui ont repris du service avec l'allègement des mesures de sécurité sanitaire et la levée du couvre-feu par le Conseil national de sécurité, à respecter scrupuleusement les mesures-barrières à eux imposées. Tout proscrivant les pratiques de concurrence déloyale dans le domaine de la restauration, notamment dans la distribution et la livraison alimentaire. S'engageant, auprès des agences de voyage et des compagnies aériennes à trouver avec ses pairs du Transport et du Budget à opérer un *modus vivendi* pour des allègements fiscaux et parafiscaux. Le tout, à la lumière des préconisations portées par le Conseil national du tourisme (CNT). Dont le Secrétaire exécutif, Dr Germain APHING-KOUASSI, a dévoilé à l'entame de cette rencontre, l'agenda et les desideratas des acteurs du secteur recensés depuis la survenue de la Covid 19, sur instruction du Ministre. Au surplus, le Ministre a indiqué aux acteurs que les structures rattachées et sous-tutelle, en plus du CNT, le Fonds de développement touristique (FDT), la Direction du Guichet unique du tourisme (DGU), la Société des palaces de Cocody (SPDC), Côte d'Ivoire Tourisme et la Sodertour-Lacs, sont disposés à rebondir avec le secteur privé pour maintenir le cap de performance de la destination ivoirienne dont les signaux étaient au vert avant la survenue de la pandémie. Avec une contribution de 7.3% au PIB, en 2019. Et ce, à la boussole de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement touristique : « Sublime Côte d'Ivoire ».

Surfer sur la vague des dividendes de « Sublime Côte d'Ivoire »

En tout état de cause, les usufruits de « Sublime Côte d'Ivoire », au dire du Ministre, sont à mettre à profit. Siandou Fofana, entre autres actions, indique, à cet effet : « Sublime Côte d'Ivoire, notre stratégie nationale de développement touristique à l'horizon 2025 demeure en vigueur mais devra désormais :Prioriser et développer le tourisme domestique et le tourisme régional faisant d'Abidjan, le hub du tourisme d'affaires et une base de divertissement et de loisirs pour la région Afrique de l'ouest en particulier;Saisir l'opportunité de la CAN 2023 et proposer des activités thématiques en lien avec cet événement majeur et en faire un produit d'appel pour repositionner notre pays au plan international ; Inciter les entreprises à manifester leur intérêt dans la prise d'option aux initiatives locales pour investir en vue de l'émergence des Champions nationaux; Inciter les nationaux à s'accaparer la plupart des projets tels que Belle plage pour tous, Villa ivoire et les relais paillottes... ». Et de proclamer que c'est seulement sur cette base que la Côte d'Ivoire pourra maintenir sa place dans le Top 10 des pays africains à vocation touristique.

Dircom Mintour & Loisirs